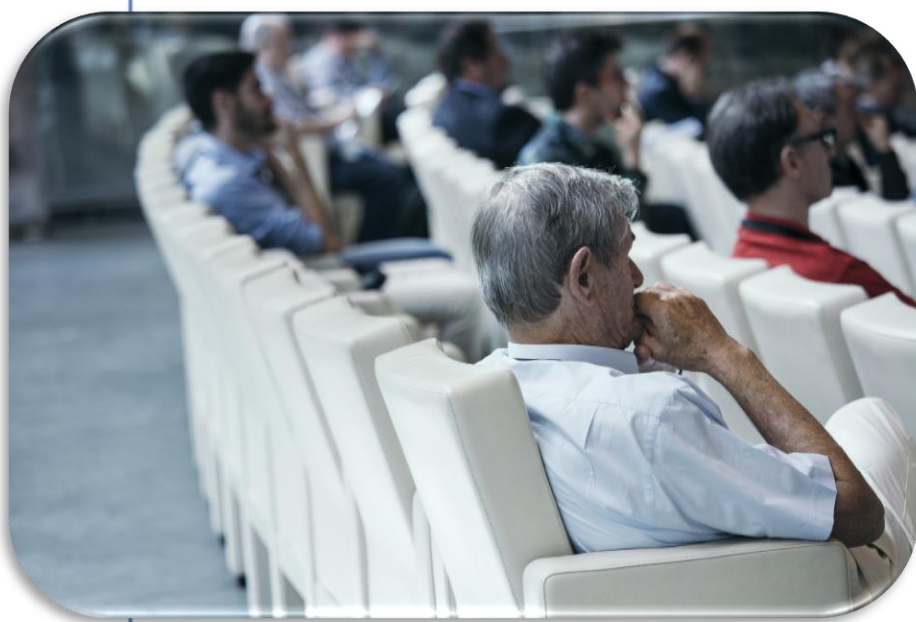




IESF

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET
SCIENTIFIQUES DE FRANCE

**AGO
2023**



Assemblée Générale Ordinaire 2023

Rapport financier exercice 2022



www.iesf.fr

Table des matières

Rapport financier	3
Tableau analytique	6
Rapport du Commissaire aux comptes	7
Comptes annuels	12
Conventions réglementées	35

Rapport financier

Les commentaires ci-dessous font référence au découpage analytique dont le total est le même que le découpage en comptes comptables.

1) Faits majeurs de l'exercice 2022

Mouvement de personnel

En 2022, l'équipe IESF s'est renforcée de 3 nouvelles personnes : un Responsable Développement et Marketing Produit (transformation d'un CDD en CDI), une secrétaire polyvalente et un alternant en système d'information.

IESF a concédé deux départs en rupture conventionnelles en 2022. Une assistante de communication qui était en arrêt maladie depuis août 2021 et une assistante administrative qui a déménagé pour suivre son conjoint.

- ➔ Les charges relatives à ces deux départs s'élèvent à : **18,2 k€** qui impactent les charges non récurrentes.

Mécénat de compétences

Mise en place d'un mécénat de compétence avec EDF qui a mis à disposition d'IESF Rhône-Ain un chargé de mission sur la fin de l'année 2022.

- ➔ Ce mécénat de compétence est valorisé à hauteur de **35 k€**. Il apparaît en produit dans les dons et en charge dans le IESF régionales ce qui n'impacte pas le résultat final.

Refonte du découpage analytique

L'année 2022 a été la première où le nouveau découpage en sections analytiques décidé fin 2021 a été mis en place.

Moyen de paiements

Notre banque (BNP-Paribas) a modifié unilatéralement son interface informatique pour les paiements en ligne. Notre système informatique n'étant plus maintenu dans sa version actuelle par notre prestataire informatique, les coûts d'évolution spécifique pour mettre en place la nouvelle interface étaient rédhibitoires. Nous avons donc opté pour une transition temporaire de notre système de paiement en ligne vers une banque compatible (Paypal) en attendant une solution plus complète pour l'évolution de notre système d'information.

2) Exécution du budget

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation laisse apparaître une différence de **57 k€** (charge supplémentaire) par rapport au budget voté.

(a) Prise en compte des abandons de notes de frais et du mécénat de compétences

Le total des charges d'exploitation inclus des dépenses de déplacement des bénévoles IESF et le mécénat de compétence qui sont intégralement compensés par des abandons de note de frais et du mécénat en produit.

➔ Cela représente un montant total de : **67,1 k€**. (Charge supplémentaire)

(b) Personnel IESF

➔ Le renfort de l'équipe IESF non budgété a un impact d'environ : **20 k€**. (Charge supplémentaire)

(c) Investissements non réalisés

Les dépenses prévues pour faire évoluer les outils PMIS, Répertoire et Plis cachetés n'ont encore pu être réalisées.

➔ Cela représente un montant total de : **20,9 k€**. (Dépenses non réalisées)

(d) Divers

Le reste de la différence s'explique par quelques économies courantes, notamment dans la gestion des locaux.

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation laisse apparaître une différence de **10,5 k€** (Produit supplémentaire) par rapport au budget voté. Mais ce résultat inclus les **67,1 k€** de dons en nature détaillés dans les charges.

Les produits sont donc en réalité inférieurs de **56,6 k€** au budget prévu.

(a) Evolution du nombre d'associations cotisantes

Le nombre d'associations ayant payé une cotisation en 2022 est inférieur au chiffre prévisionnel essentiellement pour 2 raisons :

- 1) Certaines ont démissionné, et
- 2) d'autres ont été radiées pour non-paiement de leur cotisation depuis plusieurs années et pas de suites données aux tentatives de reprise de contact de la part d'IESF.

Ces pertes de cotisations n'ont pu être complètement compensées par les nouvelles associations qui ont rejoint IESF et les cotisations en retard que nous avons pu récupérer.

➔ L'impact sur le résultat est de : **10 k€**. (Produits non perçus)

(b) Mécénat

Une fois exclu le mécénat en nature, l'ensemble du mécénat et subventions (PMIS, JNI, Publications) laisse apparaître un déficit lié aux mécénats perdus (MBDA, UIMM), aux nouveaux mécénats non trouvés et aux publicités non vendues.

➔ L'impact sur le résultat est de : **30,9 k€**. (Produits non perçus)

(c) Enquête

Les ventes des produits de l'Enquête se sont révélées inférieures aux prévisions.

➔ L'impact sur le résultat est de : **10,2 k€**. (Produits non perçus)

(d) Locations Easy Réunion

Moins de locations de salles par notre prestataire Easy-Réunion que prévues.

→ L'impact sur le résultat est de : **9 k€**. (Produits non perçus)

(e) Nouvelles sources de revenus

→ Partenariat avec UNIT sur le projet de numérique responsable : **2 k€**. (Produit supplémentaire)

→ Création du produit de certification de compétence (dérivé de labellis) avec le SNIPF : **4 k€**. (Produit supplémentaire)

3) Résultat financier

Le résultat financier s'élève à **-74 k€** comparé à **104 k€** en 2021.

Cette perte se décompose de la manière suivante :

→ **13 k€** de produits financiers encaissés.

→ **24 k€** de pertes sur cessions réalisées pour combler nos besoins de trésorerie.

→ **62 k€** de moins-values latentes prises en provision pour tenir compte des marchés boursiers.

4) Résultat courant

Le résultat courant est négatif de **-203 k€** comparé à un résultat positif de **7 k€** lors de l'exercice précédent.

Compte tenu de coûts non récurrents de **19,5 k€** et d'une moins-value latente en bourse de **62 k€**.

Tableau analytique

19/06/2023	Charge			Produit			Résultat		
	Budget 2022	Clot. 2022	Budget 2023	Budget 2022	Clot. 2022	Budget 2023	Budget 2022	Clot. 2022	Budget 2023
1-Communauté	-36,4	-77,8	-44,9	379,9	405,1	377,1	343,5	327,3	332,2
11-Alumni	0,0	0,0	0,0	244,0	225,0	239,0	244,0	225,0	239,0
12-IESF régionales	-10,0	-39,9	-5,5	6,7	5,5	5,5	-3,3	-34,4	0,0
13-Sections étrangères	0,0	0,0	0,0	0,8	2,8	1,0	0,8	2,8	1,0
14-Associations Techniques	0,0	0,0	-2,0	5,8	18,6	9,1	5,8	18,6	7,1
15-Associés	-2,0	-4,8	-3,0	9,5	4,1	6,0	7,5	-0,7	3,0
16-Fédérations internationales	-23,8	-32,5	-33,8	0,0	0,0	0,0	-23,8	-32,5	-33,8
17-Fédérations professionnelles	-0,6	-0,6	-0,6	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,6	-0,6
18-Bienfaiteurs	0,0	0,0	0,0	113,0	148,1	115,5	113,0	148,1	115,5
19-Associations chercheurs	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	1,0
2-Activités	-32,0	-5,8	-14,0	23,5	19,3	23,5	-8,5	13,5	9,5
21-PMIS	-6,0	0,0	0,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
22-Comités sectoriels	-1,0	0,0	-1,0	1,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0
23-JNI	-5,0	-2,0	-8,0	10,0	19,3	22,5	5,0	17,3	14,5
24-Communication	-20,0	-3,9	-5,0	6,5	0,0	0,0	-13,5	-3,9	-5,0
3-Ventes de services	-108,0	-97,9	-91,5	112,9	111,0	107,0	4,9	13,1	15,5
30-Autres produits	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0	0,0
31-Répertoire	-15,0	0,0	0,0	1,8	1,7	2,0	-13,2	1,7	2,0
32-Enquête	-78,5	-80,5	-78,5	94,5	84,7	84,0	16,0	4,2	5,5
33-Plis cachetés	-7,0	-5,1	-7,0	7,0	6,0	7,0	0,0	0,8	0,0
34-EURING	-2,0	-0,8	-1,5	3,0	2,0	2,0	1,0	1,2	0,5
35-labelis	-5,5	-6,6	-4,5	6,5	10,3	10,0	1,0	3,7	5,5
36-Publications	0,0	-4,9	0,0	0,0	4,4	2,0	0,0	-0,5	2,0
4-Fonctionnement	-423,0	-473,9	-464,8	58,3	49,6	73,3	-364,7	-424,3	-391,5
41-Permanents	-309,2	-343,7	-344,5	0,0	0,0	0,0	-309,2	-343,7	-344,5
42-Locaux	-66,9	-83,2	-51,4	58,3	49,6	73,3	-8,6	-33,6	21,9
43-Instances	-4,0	-5,4	-24,0	0,0	0,0	0,0	-4,0	-5,4	-24,0
44-Informatique	-17,9	-17,5	-23,9	0,0	0,0	0,0	-17,9	-17,5	-23,9
45-Comptable/CAC/Banque	-25,1	-24,1	-21,0	0,0	0,0	0,0	-25,1	-24,1	-21,0
Total Exploitation	-599,4	-655,6	-615,2	574,5	585,0	580,9	-24,9	-70,5	-34,3
6-Taxes et contributions	-18,8	-17,6	-18,8	0,0	0,0	0,0	-18,8	-17,6	-18,8
52-SCPI	0,0	0,0	0,0	10,0	10,9	10,0	10,0	10,9	10,0
8-Non récurrent	0,0	-19,5	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	-18,2	0,0
Total hors Exploitation	-18,8	-37,1	-18,8	10,0	12,2	10,0	-8,8	-24,9	-8,8
51-Plus/moins values	-0,4	-24,7	-0,4	30,0	0,5	15,0	29,6	-24,2	14,6
7-Amortissements et Provisions	-53,4	-84,0	-44,8	0,0	0,4	0,0	-53,4	-83,6	-44,8
Total hors trésorerie	-53,9	-108,7	-45,3	30,0	0,9	15,0	-23,9	-107,8	-30,3
Résultat Comptable global	-672,1	-801,4	-679,3	614,5	598,2	605,9	-57,6	-203,2	-73,4

Rapport du Commissaire aux comptes

Expertise Comptable-Conseil & Audit

ha
HOCHÉ AUDIT

INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

7, Rue Lamennais - 75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70
contact@hoche-audit.fr

www.hoche-audit.fr

Hoche Audit S.A. au capital de 225.030 € - N° de Siret 309 566 537
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre à Paris
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale de Paris

Aux membres de l'association,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE sur la situation financière et les comptes annuels.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 31 mai 2023


Le Commissaire aux Comptes
HOCHÉ AUDIT
Laurence ZERMATI

Comptes annuels

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ASSO IESF

RUE LAMENNAIS

75008 PARIS

NAF : 9499Z - SIRET : 784407025 00047

CABINET PATRICK CAGNAT

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

17 bis rue Joseph de Maistre

75876 Paris Cedex 18

Tél. 01 53 09 20 20

www.groupe-conseil-union.fr



Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Préambule	6
Règles et méthodes comptables	7
Charges à payer et produits à recevoir	10
Produits et charges constatés d'avance	11
Détail des legs, donations et assurance-vie	12
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	13
Bilan Passif détaillé	15
Compte de résultat détaillé	17

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 826	5 612	7 214	1 284
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	289 653	15 876	273 777	277 093
Constructions	2 664 710	1 297 614	1 367 096	1 387 446
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 480	5 096	385	944
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	199 521	6 049	193 472	193 472
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 337		4 337	4 337
TOTAL I	3 176 527	1 330 247	1 846 281	1 864 576
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	308 993		308 993	304 326
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	15 515		15 515	22 040
Valeurs mobilières de placement	868 426	61 948	806 478	969 312
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	74 563		74 563	109 324
Charges constatées d'avance	14 399		14 399	6 027
TOTAL III	1 281 895	61 948	1 219 947	1 411 029
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 458 423	1 392 195	3 066 228	3 275 605

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	152 449	152 449
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	753 341	753 341
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 904 972	1 895 168
Excédent ou déficit de l'exercice	-203 231	9 804
Situation nette	2 607 531	2 810 762
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 607 531	2 810 762
Comptes de liaison II		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	25 117	39 780
Provisions pour charges		
TOTAL IV	25 117	39 780
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 050	37 038
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	83 255	86 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 500
Autres dettes	2 393	37 051
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	263 882	259 171
TOTAL V	433 580	425 063
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 066 228	3 275 605

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	257 033	248 759
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	17 062	16 043
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	266 324	126 767
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		10 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	24 974	39 157
Mécénats		46 800
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 104	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	31 470	2
TOTAL I	621 966	487 527
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	324 708	242 212
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	20 549	19 362
Salaires et traitements	266 951	204 293
Charges sociales	102 699	83 810
Dotations aux amortissements et dépréciations	36 306	35 259
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	160	5
TOTAL II	751 373	584 942
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-129 406	-97 415
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 944	10 895
Autres intérêts et produits assimilés	1 176	15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	431	20 019
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	495	73 830
TOTAL III	13 046	104 760
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	62 379	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	5	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 564	424
TOTAL IV	86 949	424
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-73 903	104 335

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	78	3 213
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	78	3 213
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		330
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		330
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	78	2 883
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	635 090	595 500
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	838 321	585 696
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-203 231	9 804

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Préambule

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique (RUP). Elle est l'unique représentant du corps social des ingénieurs et des scientifiques reconnus par leurs diplômes ou leurs fonctions en France.

Ses missions sont de :

- Rassembler les ingénieurs et scientifiques de France et leurs associations
- Soutenir les associations membres dans le développement des produits et services à leurs adhérents
- Valoriser et structurer la profession d'ingénieur et de scientifique en assurant sa promotion
- Représenter la profession auprès des pouvoirs publics, des entreprises et du grand public
- Promouvoir en France et à l'étranger la filière française de formation aux études scientifiques, en particulier celle des ingénieurs
- Parler au nom des ingénieurs et scientifiques

IESF est partiellement soumise à la TVA et est redevable de l'impôt sur les bénéfices. Seules les activités lucratives sont soumises à TVA, à savoir :

- Certaines cotisations (Comité Français et de l'Energie)
- Ventes de certificats, livres blancs, d'attestations ou de plis cachetés
- Locations immobilières

IESF est habilitée à recevoir des dons et des mécénats.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 3 066 228 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -203 231 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'exercice 2022 se démarque par une augmentation de 25% des produits d'exploitation, expliquée par la fin de la crise sanitaire liée au covid qui avait entraîné l'annulation d'événements dont profite IESF.

IESF a donc pu reprendre ses activités normalement, sans avoir besoin de recourir aux dispositifs d'aides gouvernementaux comme l'activité partielle.

IESF a entièrement revu son plan comptable analytique en 2022 dans le but de mieux gérer son activité au moyens de codes plus précis.

Le système de paiement a également été amélioré, en intégrant la possibilité de régler par Paypal pour ses utilisateurs.

Deux salariés ont quitté IESF courant 2022, tous ont été remplacés, leur nombre reste donc stable, à 6.

IESF compte cependant deux cadres et non plus un seul au 31/12/2022. Ces événements expliquent la variation de la masse salariale de 30% :

- 15K€ expliqués par les indemnités de départ
- 18K€ expliqués par la différence de salaire entre les salariés partis et les recrutés
- 20K€ de primes versées ou provisionnées sur l'exercice
- Le reste est expliqué par une augmentation des salaires dans le cadre de l'inflation constatée en 2022.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont principalement constituées par le patrimoine immobilier de l'association et sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 2 à 10 ans, |
| • Constructions | 85 ans, |
| • Agencements et aménagements | 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 2 à 5 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans, |
| • Autres | 2 à 5 ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres immobilisés au bilan concernent des titres de SCPI. La provision pour dépréciation antérieurement constituée a été maintenue au 31/12/2022.

Les autres immobilisations financières sont constituées d'un dépôt de garantie.

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût d'entrée.

Au 31/12/2022, le portefeuille de VMP est en moins-value latente de 62K€.

Date		31/12/2021		31/12/2022
Portefeuille de VMP (K€)	Prix de revient	Valeur liquidative	Prix de revient	Valeur liquidative
Titres d'OPC	970	990	970	806
Provision de dépréciation en moins-value latente	0		62	
Valeur nette comptable	970		806	

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La plupart des créances sont des montants facturés par IESF et non encore encaissés à la clôture de l'exercice.

Les autres créances sont constituées notamment constituées d'un crédit de TVA.

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- La prise en compte des avenants à la convention collective applicable au personnel de l'association signés en 2010
- un départ volontaire à la retraite des salariés entraînant l'application des cotisations sociales sur les indemnités versées
- un taux d'augmentation des salaires de 1.5% par an
- les paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- un taux nul de départ du personnel avant la date de départ volontaire à la retraite
- taux d'actualisation des indemnités retenu à 2%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 25K euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	191 918	401 378
Résultat avant impôts	-102 399	-51 329
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	-102 399	-51 329

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 431	11 392
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	45 516	46 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 500
Autres dettes	973	35 369
TOTAL	88 920	98 407

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	35 831	6 752
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	2 533	3 295
Valeurs mobilières de placement	68 156	21 914
Disponibilités		
TOTAL	106 520	31 961

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	263 882	259 171
TOTAL	263 882	259 171

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	14 399	6 027
TOTAL	14 399	6 027

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	132 762
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	132 762

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	

SOLDE DE LA RUBRIQUE	132 762
-----------------------------	----------------

Détails de comptes

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 214.29	1 284.34	5 929.95	461.84
205001 LOGICIELS	12 826.05	5 766.05	7 060.00	122.44
280500 AMTS LOGICIELS	-5 611.76	-4 481.71	-1 130.05	-25.21
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	273 777.06	277 093.18	-3 316.12	-1.20
211000 TERRAINS	289 653.13	289 653.13		
281200 AMT DES AGENCTS INSTALLATIONS	-15 876.07	-12 559.95	-3 316.12	-26.40
Constructions	1 367 095.56	1 387 445.75	-20 350.19	-1.47
213101 IMMEUBLE	2 620 598.61	2 620 598.61		
213500 AGENCEMENTS INSTALLA	44 111.20	33 161.20	10 950.00	33.02
281301 AMT CONSTRUCTIONS	-1 297 144.63	-1 266 314.06	-30 830.57	-2.43
281350 Amort AGENCEMENTS INSTALLATION	-469.62		-469.62	-
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	384.65	943.87	-559.22	-59.22
218300 MAT BUREAU ET INFORM	5 480.35	5 480.35		
281830 AMORT. MATERIEL BUREAU ET INFO	-5 095.70	-4 536.48	-559.22	-12.35
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	193 472.20	193 472.20		
271101 PARTS SCPI EFIMMO	116 325.00	116 325.00		
271133 SCPI IMMORENTE	83 196.00	83 196.00		
297100 PROV DEPRECIATION TITRES	-6 048.80	-6 048.80		
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 336.92	4 336.92		
275600 DEPOT CCI	4 336.92	4 336.92		
TOTAL I	1 846 280.68	1 864 576.26	-18 295.58	-0.98
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	308 992.74	304 325.89	4 666.85	1.53
411000 CLIENTS	273 161.74	295 429.89	-22 268.15	-7.54
411005 CLIENTS - CHEQUES		2 144.00	-2 144.00	-100.00
418100 CLIENTS - FAE	35 831.00	6 752.00	29 079.00	430.67

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	15 514.64	22 040.04	-6 525.40	-29.61
401000 FOURNISSEURS	935.94		935.94	-
409100 FOURNISSEURS AVANCES&ACOMPTE	1 000.00	4 002.94	-3 002.94	-75.02
421000 PERS - REMUNERATIONS DUES	237.96	11.23	226.73	+1 000.00
428600 RBT NDF		22.16	-22.16	-100.00
445660 TVA DEDUCTIBLE	2 205.19	475.00	1 730.19	364.21
445661 TVA DEDUCTIBLE COEFF DEDUCTION	806.12	719.45	86.67	12.10
445670 TVA CREDIT A REPORTER	6 411.00	12 239.00	-5 828.00	-47.62
445862 TVA SUR FNP	585.89	225.44	360.45	160.44
445872 TVA S/FAE		250.00	-250.00	-100.00
467110 CABINET CRAUNOT FONDS ALUR	799.70	799.70		
468700 PRODUITS A RECEVOIR	2 532.84	3 295.12	-762.28	-23.13
Valeurs mobilières de placement	806 477.76	969 312.10	-162 834.34	-16.80
503501 OPTI EURO		17 145.00	-17 145.00	-100.00
503601 ECHIQUIER MAJOR	17 771.63	29 049.03	-11 277.40	-38.82
508501 OPTI MONDE CSI		1 462.80	-1 462.80	-100.00
508502 OPTIGEST PATRIMOINE	408 133.16	466 661.50	-58 528.34	-12.54
508611 ECHIQUIER QME	66 506.34	49 709.96	16 796.38	33.79
508614 ECHIQUIER WLD EQ GR A 3D	49 222.88	77 857.97	-28 635.09	-36.78
508615 ECHIQUIER CONV EUR A 3D	61 847.72	73 115.29	-11 267.57	-15.41
508616 ECHIQUIER CRE EUR A 3D	88 635.17	90 547.69	-1 912.52	-2.11
508618 ECHIQUIER AMC EUR A 3D		37 314.46	-37 314.46	-100.00
508619 ECHIQUIER ALPHA MAJOR	53 718.67	29 186.56	24 532.11	84.05
508621 ECHIQUIER ECHI ARTI IN B EUR 3 D		12 199.03	-12 199.03	-100.00
508623 ECHIQ POSITIV IMPACT EUROPE	13 178.79	13 178.79		
508625 ECHIQUIER EXCELSIOR A		25 512.62	-25 512.62	-100.00
508626 ECHIQUIER HIGH YIELD EUROPE A	41 255.29	24 457.40	16 797.89	68.68
508805 ECHIQUIER VALEUR EURO A 3C	42 556.24	21 914.00	20 642.24	94.20
508807 ECHIQUIER USA A	25 600.00		25 600.00	-
590800 PROV DEPR VAL MOBILIERES	-61 948.13		-61 948.13	-
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	74 563.11	109 324.15	-34 761.04	-31.80
512103 BNP PARIBAS	60 599.69	97 130.54	-36 530.85	-37.61
512107 BNP COMPTE D'EPARGNE	1 021.10	65.04	956.06	+1 000.00
512111 FINANCIERE ECHIQUIER	3 519.46	1 676.42	1 843.04	109.96
512112 OPTIGESTION	1 176.65	10 452.15	-9 275.50	-88.74
512114 PAYPAL	8 246.21		8 246.21	-
Charges constatées d'avance	14 399.11	6 026.52	8 372.59	138.91
486000 CHGES CONST AVANCE	14 399.11	6 026.52	8 372.59	138.91
TOTAL III	1 219 947.36	1 411 028.70	-191 081.34	-13.54
Frais d'émission d'emprunts à évaluer IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 066 228.04	3 275 604.96	-209 376.92	-6.39

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	152 449.02	152 449.02		
101110 FONDS DE DOTATION STATUTAIRE	152 449.02	152 449.02		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	753 340.97	753 340.97		
106301 DONS ET LEGS	695 714.25	695 714.25		
106302 PLACEMENTS STATUTAIRES	53 383.43	53 383.43		
106303 FONDS DE GARANTIE DU PERSONNEL	243.92	243.92		
106304 ARRERAGES DONS ET PRIX	2 772.20	2 772.20		
106305 FONDS DE SECOURS	1 227.17	1 227.17		
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 904 971.98	1 895 168.35	9 803.63	0.52
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	1 904 971.98	1 895 168.35	9 803.63	0.52
Excédent ou déficit de l'exercice	-203 230.91	9 803.63	-213 034.54	-2 173.02
Situation nette	2 607 531.06	2 810 761.97	-203 230.91	-7.23
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	2 607 531.06	2 810 761.97	-203 230.91	-7.23
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL III				
Provisions				
Provisions pour risques	25 117.00	39 780.00	-14 663.00	-36.86
151800 IND DEP RETRAITE	25 117.00	39 780.00	-14 663.00	-36.86
Provisions pour charges				
TOTAL IV	25 117.00	39 780.00	-14 663.00	-36.86
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 049.82	37 038.33	47 011.49	126.93
401000 FOURNISSEURS	41 618.82	25 646.33	15 972.49	62.28
408100 FOURNISSEURS FNP	42 431.00	11 392.00	31 039.00	272.46

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	83 255.06	86 303.03	-3 047.97	-3.53
428200 PROV CONGES PAYES	23 517.66	25 497.74	-1 980.08	-7.77
428600 RBT NDF	225.00		225.00	-
428601 PERS - CHARGES A PAYER	9 460.00	7 500.00	1 960.00	26.13
431000 URSSAF	14 318.73	26 465.00	-12 146.27	-45.89
437000 ORG -AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	4 635.00	3 700.00	935.00	25.27
437004 RETR ETAM ET CADRES	11 676.33	8 460.35	3 215.98	38.01
437050 MUTUELLE	4 664.02		4 664.02	-
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP	12 313.59	13 148.94	-835.35	-6.35
442100 PERS - PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 242.23	1 531.00	-288.77	-18.88
445720 TVA COLLECTEE 20 %	1 202.50		1 202.50	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 500.00	-5 500.00	-100.00
408400 FOURNISSEURS - FNP IMMOB		5 500.00	-5 500.00	-100.00
Autres dettes	2 393.10	37 050.63	-34 657.53	-93.54
411002 CLIENTS REGLTS CB		22.00	-22.00	-100.00
411006 CLIENTS - FEMMES ET SCIENCES	1 420.00	1 660.00	-240.00	-14.46
419800 Clts-R.R.R. à accorder avoirs		34 016.00	-34 016.00	-100.00
468600 CHARGES A PAYER	973.10	1 352.63	-379.53	-28.09
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	263 882.00	259 171.00	4 711.00	1.82
487000 PRODOTS CONST AVANCE	263 882.00	259 171.00	4 711.00	1.82
TOTAL V	433 579.98	425 062.99	8 516.99	2.00
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 066 228.04	3 275 604.96	-209 376.92	-6.39

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	257 032.88	248 758.71	8 274.17	3.33
756116 COTISATIONS ASS TECHNIQUES	8 077.00	471.00	7 606.00	+1 000.00
756117 COTISATIONS ASS TECHNIQUES (TVA)	1 560.00		1 560.00	-
756125 COTISATIONS ADHERENTS	231 492.88	244 448.71	-12 955.83	-5.30
756126 COTISATIONS ASSOCIES	14 083.00	4 039.00	10 044.00	248.68
756140 COTISATIONS SEC ETRANGERES	1 820.00	-200.00	2 020.00	-1 000.00
Ventes de biens	17 062.08	16 042.57	1 019.51	6.35
701127 VTE CERTIFICAT INGENIEUR EUROP (TVA)	2 001.67	5 500.00	-3 498.33	-63.60
707113 VENTE LIVRE BLANC (TVA 5.5%)	1 071.23	1 227.57	-156.34	-12.79
707114 VENTES ATTESTATIONS (TVA)	13 989.18	9 315.00	4 674.18	50.18
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	266 324.48	126 766.76	139 557.72	110.09
708011 PLIS CACHETES (TVA)	5 957.50	6 270.00	-312.50	-4.98
708019 MECENAT GLOBAL	91 731.00		91 731.00	-
708020 COMMANDES SITE	10.00		10.00	-
708021 MECENAT	19 300.00		19 300.00	-
708022 ENQUETES SPECIFIQUES (TVA)	76 966.78	68 250.12	8 716.66	12.77
708023 CALCUL SALAIRE (TVA)	200.40	237.14	-36.74	-15.61
708025 FRAIS DE PORT (TVA)	565.78		565.78	-
708181 ENQUETES ECOLES (TVA)	9 709.26	9 639.70	69.56	0.72
708182 EQUETES ECOLES (TVA 5.5%)	36.76		36.76	-
708300 REVENUS DE LOCATIONS	32 853.00	33 540.00	-687.00	-2.05
708301 LOCATIONS DE SALLE REUNION		8 549.80	-8 549.80	-100.00
708302 LOCATIONS DE SALLE REUNION (TVA)	28 307.33		28 307.33	-
708501 REMBOURSEMENT FRAIS	25.00	280.00	-255.00	-91.07
708505 REFACTURATION SANS TVA	661.67		661.67	-
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		10 000.00	-10 000.00	-100.00
730000 CONCOURS PUBLICS		10 000.00	-10 000.00	-100.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	24 973.60	39 156.88	-14 183.28	-36.22
754100 DONS MANUELS	24 973.60	39 156.88	-14 183.28	-36.22
Mécénats		46 800.00	-46 800.00	-100.00
754200 MECENATS		46 800.00	-46 800.00	-100.00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 103.53	0.15	25 103.38	-
781500 REP PROV EXPLOITATION	14 663.00		14 663.00	-
791000 TRANSFERT DE CHARGES	10 440.53	0.15	10 440.38	-
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	31 469.81	1.93	31 467.88	+1 000.00
758000 Produits divers de gestion courante	181.78	1.93	179.85	+1 000.00
758119 DONS	31 288.03		31 288.03	-

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
TOTAL I	621 966.38	487 527.00	134 439.38	27.58
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	324 708.04	242 212.44	82 495.60	34.06
604000 PRESTATIONS SERVICES	112 248.06	70 472.64	41 775.42	59.28
606110 EDF GDF	999.76	1 115.34	-115.58	-10.31
606300 FOURN ENTRE PET EQUIP	1 786.15	279.77	1 506.38	537.86
606310 ACHATS FOURNITURES	1 451.09	624.82	826.27	132.16
606401 IMPRIMEURS	3 176.99	8 225.07	-5 048.08	-61.37
611001 FABRICATION DIFFUSION	14 307.01	9 689.81	4 617.20	47.65
613500 LOCATIONS MOBILIERES	20 588.56	19 396.45	1 192.11	6.15
614000 CHARGES LOCATIVES ETCOPRO	16 389.75	17 260.63	-870.88	-5.05
615200 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIER	18 599.51	5 780.07	12 819.44	221.80
615600 MAINTENANCE	15 955.52	12 457.31	3 498.21	28.09
616000 PRIMES D'ASSURANCE	2 943.44	2 994.89	-51.45	-1.74
618500 FRAIS COLLOQ SEMIN CONFER		167.88	-167.88	-100.00
622600 HONORAIRES	6 511.17	12 570.15	-6 058.98	-48.20
622601 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	17 467.45	18 789.16	-1 321.71	-7.04
622700 FRAIS ACTES		30.00	-30.00	-100.00
622800 DIVERS ATTESTATIONS/DIPLOMES CERTIFIES	6 625.00		6 625.00	-
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	333.44	83.63	249.81	296.43
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	5 736.06	3 812.52	1 923.54	50.43
623800 DIVERS POURBOIRES DONS COURANT	31.00	24.95	6.05	24.00
624800 TRANSPORTS DIVERS	323.64	172.20	151.44	88.37
625110 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	35 187.85	20 435.85	14 752.00	72.19
625700 RECEPTIONS	4 776.90	1 985.32	2 791.58	140.65
626100 AFFRANCHISSEMENTS	4 593.69	3 159.73	1 433.96	45.38
626200 TELEPHONE INTERNET	3 171.22	2 826.05	345.17	12.21
627000 SERVICES BANCAIRES	1 926.68	1 417.42	509.26	35.99
627001 FRAIS CB	875.84	393.76	482.08	122.34
628100 COTISATIONS PARTENARIATS	28 702.26	28 016.00	686.26	2.45
628101 CONCOURS DIVERS		31.02	-31.02	-100.00
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	20 549.34	19 362.19	1 187.15	6.13
633300 TAXE D APPRENTISSAGE	1 381.17		1 381.17	-
633500 FORMATION CONTINUE	1 545.17	1 127.19	417.98	37.09
635110 CET	8 091.00	8 447.00	-356.00	-4.21
635120 TAXES FONCIERES	9 532.00	9 788.00	-256.00	-2.62
Salaires et traitements	266 950.58	204 293.16	62 657.42	30.67
641100 SALAIRES	214 295.54	200 671.19	13 624.35	6.79
641200 CONGES PAYES	259.98	106.09	153.89	145.28
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	27 872.17	-1 278.62	29 150.79	-1 000.00
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	24 522.89	4 794.50	19 728.39	411.43
Charges sociales	102 699.45	83 810.33	18 889.12	22.54
645100 URSSAF	60 809.67	49 744.58	11 065.09	22.24
645310 RETR ETAM CADRES	20 358.09	16 079.29	4 278.80	26.61
645400 CHOMAGE	9 819.19	8 428.28	1 390.91	16.50
645500 MUTUELLE	9 449.32	6 372.07	3 077.25	48.29
645600 CHARGES CP	-835.35	196.43	-1 031.78	-526.02
645606 PROV CHARGES PRIMES SALAIRES	935.00	-1 127.02	2 062.02	-182.96
647120 ACMS MEDECINE DU TRAVAIL	733.44	949.17	-215.73	-22.76

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
647420 TICKETS RESTAURANTS	1 430.09	1 061.93	368.16	34.65
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		2 105.60	-2 105.60	-100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations	36 305.58	35 258.95	1 046.63	2.97
681110 DOTATION AMTS	1 130.05	952.60	177.45	18.57
681120 DOTATIONS AU AMORTISSEMENTS	35 175.53	34 306.35	869.18	2.54
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	159.81	4.83	154.98	+1 000.00
658000 Charges diverses de gestion courante	159.81	4.83	154.98	+1 000.00
TOTAL II	751 372.80	584 941.90	166 430.90	28.45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-129 406.42	-97 414.90	-31 991.52	32.84
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 944.00	10 895.30	48.70	0.45
762100 REVENUS DES TITRES IMMOBILISEE	10 944.00	10 895.30	48.70	0.45
Autres intérêts et produits assimilés	1 175.75	15.04	1 160.71	+1 000.00
764000 REVENUS VMP	1 169.69		1 169.69	-
768100 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	6.06	15.04	-8.98	-60.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	431.28	20 018.82	-19 587.54	-97.85
786650 REPRISES PROVISIONS VMP	431.28	20 018.82	-19 587.54	-97.85
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	494.95	73 830.39	-73 335.44	-99.33
767000 PRODUITS CESSION VMP	494.95	73 830.39	-73 335.44	-99.33
TOTAL III	13 045.98	104 759.55	-91 713.57	-87.55
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	62 379.41		62 379.41	-
686650 DOT PROV DEP VAAL PLAC	62 379.41		62 379.41	-
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	5.49		5.49	-
666000 Pertes de change	5.49		5.49	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 563.70	424.33	24 139.37	+1 000.00
667000 CHGES NETTES S/CESS VAL MOBIL	24 563.70	424.33	24 139.37	+1 000.00
TOTAL IV	86 948.60	424.33	86 524.27	20 390.80
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-73 902.62	104 335.22	-178 237.84	-170.83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-203 309.04	6 920.32	-210 229.36	-3 037.86
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	78.13	3 213.31	-3 135.18	-97.57
772000 PRODUITS EX ANTERIEURS	78.13	3 213.31	-3 135.18	-97.57
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V	78.13	3 213.31	-3 135.18	-97.57
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		330.00	-330.00	-100.00
671810 CHGES S/EXERC ANTERIEURS		330.00	-330.00	-100.00
Sur opérations en capital				

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI		330.00	-330.00	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	78.13	2 883.31	-2 805.18	-97.29
Participation des salariés VII				
Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	635 090.49	595 499.86	39 590.63	6.65
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	838 321.40	585 696.23	252 625.17	43.13
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	-203 230.91	9 803.63	-213 034.54	-2 173.02

Conventions réglementées



Expertise Comptable-Conseil & Audit

HOCHE AUDIT

INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

7, Rue Lamennais - 75008 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70
contact@hoche-audit.fr

www.hoche-audit.fr

Hoche Audit S.A. au capital de 225.030 € - N° de Siret 309 566 537
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre à Paris
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale de Paris

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

PARIS, le 31 mai 2023



Le Commissaire aux Comptes
HOCHÉ AUDIT
Laurence ZERMATI